

DEJEPS

Haltérophilie Musculation Force Athlétique

Du 8 janvier 2024 au 10 janvier 2025

BAC +2

COACHING HALTÉROPHILIE

MUSCULATION FONCTIONNELLE

PRÉPARATION PHYSIQUE

Informations

Le DEJEPS Haltérophilie Musculation Force Athlétique est un diplôme de niveau 5, soit Bac+2. Le DEJEPS confère à son titulaire des compétences et une expertise supérieure.

Il est ainsi compétent dans la conception et la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif, d'entraînement spécifique et de préparation physique. Par ailleurs il opère comme coordinateur de projets et conduit des actions de formation.

Déroulement de l'année

Formation en alternance :

Janvier à janvier > En centre de formation
700 heures de formation : 1 semaine par mois dont 1 semaine à l'INSEP.

De 650 à 907 heures : en structure d'alternance (apprentissage ou formation professionnelle)

Coût horaire de la scolarité :

14€/heure

Intervenants :

Experts et professionnels du secteur sportif

Lieu de formation :

Cercle Paul Bert Formation

60, rue Doyen Bouzat - 35700 Rennes

Validation du diplôme

Unités de compétences :

- **UC1 Concevoir un plan d'action** : Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure d'haltérophilie, musculation et force athlétique.
- **UC2 Coordonner la mise en œuvre d'un plan d'action** : Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure d'haltérophilie, musculation et force athlétique.
- **UC3 Conduire une démarche de perfectionnement sportif en haltérophilie, musculation et force athlétique** : Encadrement d'activités de perfectionnement sportif en haltérophilie, musculation et force athlétique.
- **UC4 Encadrer l'haltérophilie, musculation et force athlétique en sécurité** : Encadrement de l'haltérophilie, musculation et force athlétique en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers.

Notre formation est accessible aux différents types de handicaps



Conditions d'accès

Les conditions d'accès à la formations sont :

- Être agé(e) de 18 ans au premier jour de la sélection.
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme en cours de validité.
- Satisfaire les tests de sélection mis en place par le CPB-Formation

Les titulaires d'un des diplômes suivant valident par équivalence les Tests d'Exigences Préalables (TEP) à l'entrée en formation:

- BPJEPS AGFF / BPJEPS AF option B.
- BEES 1er degré HACUMESE.
- Brevet d'expert entraîneur 2ème catégorie ou brevet d'entraîneur délivré par la FFHM FAC
- Brevet Fédéral 3 entraîneur délivré par la FFHM ou FF FORCE.

Dossier de candidature à retirer au secrétariat du CPB-Formation ou à télécharger sur le site.



© CPB COM - Ne pas jeter sur la voie publique



02 99 27 63 27



formation@cerclepaulbert.asso.fr



www.formation.cerclepaulbert.fr

